

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 4 avril 2016 à 19:30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Frédérick Bédard | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent  | 5- M. Yvan Tanguay    |
| 3-                     | 6- M. Paul Lambert    |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

### **1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 février 2016 et de la séance ordinaire du 7 mars 2016;
- 4- Approbation de la liste des dépenses payées au cours du mois de mars 2016;
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de mars 2016;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de déneigement;
- 8- Période de questions ;
- 9- Dépôt des états financiers 2015 de la firme comptable;
- 10- Avis de motion pour l'adoption d'un règlement ayant pour objet la collecte du plastique agricole;
- 11- Ouverture des soumissions pour la tonte de gazon au bureau municipal, terrain de balle...;
- 12- Entretien général du parc des chutes Lysander saison 2016;
- 13- Travaux d'entretien des aménagements paysagers pour la saison 2016;
- 14- Demande de soumissions pour le fauchage des fossés pour la partie du village;
- 15- Demande de soumissions pour le fauchage des fossés pour la partie du canton;
- 16- Demande de prix pour le gravier et équipement saison 2016;
- 17- Appel d'offres regroupé pour la collecte des déchets et de la récupération;
- 18- Appel d'offres pour la collecte du plastique agricole;
- 19- Programmation des travaux 2014-2018 (Rang 8);
- 20- Demande d'approbation d'un projet d'agrandissement d'une résidence au 1747 rue Dublin;
- 21- Offre de services de la Société Mutuelle de Prévention inc;
- 22- Représentant dans le dossier du Tribunal administratif du travail;
- 23- Renouvellement de la formation Cardio-Secours DEA;
- 24- Achat d'un horodateur pour le garage municipal;
- 25- Corporation des chemins Craig et Gosford;
- 26- Demande concernant la Fête des parcs;
- 27- Demande de soutien Marché de Noël Érable Arthabaska 2016;
- 28- Embauche d'un responsable des travaux publics;
- 29- Invitation au Souper bénéfice annuel d'O.R.A.P.E.;
- 30- Demande d'utilisation des lieux par le Festival du bœuf
- 31- Varia
  - A. Demande d'intervention dans un cours d'eau : Dossier 704-181
  - B. Soumission pour la fourniture de l'abat poussières

- C. Pacte rural 2014-2019
- D. Demande d'appui des pompiers d'Inverness
- E. Travaux de balayage des rues du village, des intersections des rangs, et des ponts
- F. Travaux de réparations des chemins municipaux

32- Période de questions

33- Levée de la séance

R-66-04-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

R-67-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que Monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2016 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016**

R-68-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 février 2016 soit adopté tel que présenté.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE MARS 2016**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de mars 2016.

## **5-APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE MARS 2016**

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses pour le mois de mars est de : **42 720.49\$**

R-69-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que les dépenses autorisées du mois soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **6- COURRIER**

*Comité 12-18 Érable*

Vous invite à la 14<sup>ième</sup> édition de la grande Soirée Hommage 12-18 du 4 juin prochain à 18H00 à la salle Firmin-Roy de Villeroy. Lors de cette soirée sous le thème « Chalet » un excellent souper vous sera servi. Prière de réserver. Le

Séance ordinaire du 4 avril 2016

coût de la soirée est de 17\$ avant le 15 mai et de 20\$ après. On vous demande de porter une chemise à carreaux.

R-70-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness achète 2 billets au prix de 17.00\$ chacun pour la soirée du 4 juin 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**7- RAPPORT DE DÉNEIGEMENT**

L'inspecteur de voirie fait un rapport.

**8- PÉRIODE DE QUESTIONS.**

**9- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 DE LA FIRME COMPTABLE**

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2015 préparés par la firme comptable Groupe RDL.

R-71-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil municipal de la Municipalité d'Inverness accepte les états financiers de l'année 2015 préparés par la firme Groupe RDL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**10- AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET LA COLLECTE DU PLASTIQUE AGRICOLE**

Monsieur Frédérick Bédard donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement n° 157-2016 ayant pour objet la collecte du plastique agricole.

**11- OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA TONTE DE GAZON AU BUREAU MUNICIPAL, TERRAIN DE BALLE.....**

La municipalité a reçu 2 soumissions.

La première soumission est de Multi Services S.T. pour un montant de 6726.05\$ incluant les taxes.

La deuxième soumission est de monsieur Jean Méthot pour un montant de 5,600.00\$ incluant les taxes.

R-72-04-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que Monsieur Jean Méthot ait le contrat de la tonte de gazon pour le bureau municipal, le parc, le terrain de balles et autres, au montant de 5600\$.incluant les taxes. Le paiement sera réparti en 5 versements. Le premier versement sera le 15 juin, le deuxième le 15 juillet, le troisième le 15 août, le quatrième le 15 septembre et le dernier le 15 octobre 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**12- ENTRETIEN GÉNÉRAL DU PARC DES CHUTES LYSANDER SAISON 2016**

R-73-04-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que l'entretien général de la halte routière pour l'été et l'automne 2016 soit accordé à Monsieur Sylvain Gélinas au montant de 3131\$ taxes incluses ainsi qu'aux conditions spécifiées dans l'entente intervenue entre les parties.

Le paiement sera réparti en 5 versements égaux. Le premier versement sera le 15 juin, le deuxième le 15 juillet, le troisième le 15 août, le quatrième le 15 septembre et le dernier le 15 octobre 2016.

Que l'horaire d'ouverture du Parc des chutes soit :

Avril	Dernière fin de semaine seulement
Mai (Avant la fête des Patriotes) :	Les samedis et dimanches Seulement
À partir de la fête des Patriotes au lundi de l'Action de Grâce :	Tous les jours de la semaine
Ouverture des toilettes :	
Début :	Fête des Patriotes
Fin :	Fête de l'Action de Grâce

Que le conseil municipal autorise la directrice générale ou la directrice générale adjointe à signer l'entente à intervenir avec Monsieur Sylvain Gélinas.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**13- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS POUR LA SAISON 2016**

R-74-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que Madame Michèle Racicot ait le contrat des travaux d'entretien des aménagements paysagers au montant de 1 500.00 \$.

La municipalité évalue le travail selon un besoin de 10 heures par semaine pendant 12 semaines à partir de la date de plantation. Les travaux inclus au contrat sont l'arrosage, le désherbage et la fertilisation des fleurs.

Les paiements seront répartis en 3 versements. Le premier versement sera le 30 juin pour un montant de 600 \$, le deuxième le 31 juillet pour un montant de 450 \$ et le dernier, le 31 octobre 2016, pour un montant de 450 \$.

Les heures effectuées pour la plantation des fleurs ou autre demande spéciale sont exclues du contrat et s'il y a lieu, elles seront rémunérées au taux de 12.75 \$ l'heure.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**14- DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS POUR LA PARTIE DU VILLAGE**

Monsieur Jean-Paul Pelchat a accepté la proposition faite par la municipalité d'Inverness pour un montant de 2429.06\$ taxes incluses.

R-75-04-2016 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que Monsieur Jean-Paul Pelchat ait le contrat pour le fauchage des fossés pour la partie du village au montant total de 2429.06 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**15- DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS POUR LA PARTIE DU CANTON**

Monsieur Nyl Carrier a accepté la proposition faite par la municipalité d'Inverness pour un montant de 6 551.87 \$ (soit 5 698.52 avant taxes)

R-76-04-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que Déneigement Nyl Carrier ait le contrat pour le fauchage des fossés- deux passages- pour la partie du canton au montant total de 6 551.87 \$ incluant les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**16- DEMANDE DE PRIX POUR LE GRAVIER ET ÉQUIPEMENT SAISON 2016**

**Considérant** qu'une copie d'un tableau résumé des appels d'offres pour la fourniture des matériaux granulaires dans les secteurs 1, 2, 3 et pour les travaux généraux est donné aux membres du conseil;

**Considérant** qu'une copie d'un tableau comparatif des prix demandé pour les équipements pour l'année 2016 est donnée aux membres du conseil;

R-77-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité accepte les prix les plus bas soumis pour le secteur 1 (garage municipal, rue des Fondeurs, haut du rang 11, bas du rang 8) selon les besoins de la municipalité.

Que la municipalité accepte les prix les plus bas soumis pour le secteur 2 (rang 5, haut du rang 8, route Kinnear's, rang 7) selon les besoins de la municipalité.

Que la municipalité accepte les prix les plus bas soumis pour le secteur 3 (chemin de la Seigneurie, rang 3, route Mckillop, chemin Cruikshank) selon les besoins de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**17- APPEL D'OFFRES REGROUPÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION**

**ATTENDU QUE** le contrat de la municipalité pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables vient à échéance le 31 décembre 2016;

**ATTENDU QUE** la MRC de l'Érable a formé un comité de matières résiduelles qui a exploré plusieurs scénarios possibles en lien avec le renouvellement des contrats;

**ATTENDU QUE** le comité matières résiduelles de la MRC de l'Érable propose de réunir les municipalités ensemble pour procéder à un appel d'offres commun en confiant la responsabilité à la MRC de l'Érable;

En conséquence,

R-78-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Appuyé et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness délègue à la MRC de l'Érable la responsabilité de procéder à un appel d'offres commun pour le renouvellement du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables;

**QUE** la Municipalité d'Inverness conserve la responsabilité de conclure le contrat suite à l'acceptation de la soumission par la MRC de l'Érable;

**QUE** la Municipalité d'Inverness s'engage à défrayer, s'il y a lieu, une partie des coûts afférents à la conduite du processus d'appel d'offres.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**18- APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DU PLASTIQUE AGRICOLE**

Considérant que la municipalité a constaté qu'il y a une forte utilisation du plastique agricole (plastique d'ensilage etc..) sur son territoire ;

Considérant que la récupération du plastique agricole permettrait à la municipalité d'obtenir un plus grand remboursement des coûts du recyclage ;

Considérant que la municipalité souhaite connaître les coûts d'une collecte mensuelle du plastique agricole afin d'offrir éventuellement le service aux exploitations agricoles;

R-79-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness demande des prix à Services sanitaires Denis Fortier et Gaudreau Environnement Inc. pour la collecte du plastique agricole qui serait entreposé dans des conteneurs ayant une capacité de deux verges ou de 4 verges selon les besoins des exploitations agricoles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**19- PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2014-2018 (RANG 8)**

**Considérant que** la municipalité souhaite faire des travaux de réfection sur le rang 8 sur une longueur estimée de 1800 mètres et sur une largeur de 9.2 mètres;

**Considérant que** la municipalité estime le coût des travaux à 96,600\$ et qu'elle a prévu faire des travaux de rechargement et de remplacer des ponceaux;

**Considérant que** la municipalité d'Inverness a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**Considérant que** la municipalité d'Inverness doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

R-80-04-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que le conseil de la municipalité d'Inverness décrète des travaux de rechargement sur le rang 8 et de remplacer des ponceaux pour un montant estimé de 96,600\$.

Que le conseil informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de ses projets et que cette programmation de travaux est approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;

Que la municipalité d'Inverness s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité d'Inverness s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

Que la municipalité d'Inverness approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité d'Inverness s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**20- DEMANDE D'APPROBATION D'UN PROJET D'AGRANDISSEMENT  
D'UNE RÉSIDENCE AU 1747 RUE DUBLIN**

**ATTENDU QU'**une demande de permis a été reçu afin d'agrandir une résidence vers l'arrière de 25 pi x 16 pi tout en démolissant l'actuelle remise/galerie;

**ATTENDU QUE** le projet prévoit également la réfection complète de la toiture en tôle pré-peinte (agrandissement en 2016 et le reste de la résidence en 2017);

**ATTENDU QUE** la pente de toit proposé sera comme celle de la maison mais pas au même niveau (décroché et que le revêtement extérieur sera en « masonite » blanc mais peint de la même couleur que la résidence actuelle;

**ATTENDU QUE** la demande est visée par le règlement No. 140-2014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) du secteur patrimonial du village d'Inverness;

**ATTENDU QUE** le projet soumis doit répondre à l'atteinte des objectifs du règlement no. 140-2014 par l'application des critères d'évaluation prescrits;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme doit étudier et formuler par écrit sa recommandation à l'égard de la présente demande en tenant compte de l'atteinte des objectifs et l'application des critères pertinents prévus par le règlement;

**ATTENDU QUE** le projet démontre une architecture qui recherche l'harmonie envers le bâtiment lui-même;

**ATTENDU QUE** le projet de construction d'agrandissement respecte les caractéristiques et le langage architectural du milieu mais également, le cas échéant, le bâtiment principal auquel il réfère;

**ATTENDU QUE** la pente prévue pour l'agrandissement est la même que celle de la résidence;

**ATTENDU QUE** le revêtement de la toiture, les fenêtres, seront faites de matériaux de couleur et de type similaire à ceux qui prévalaient autrefois;

**ATTENDU QUE** le projet démontre que les couleurs qui seront utilisées pour les revêtements extérieurs et les toitures s'harmonisent avec les constructions adjacentes et l'aménagement du site;

**ATTENDU QUE** le comité recommande que la couleur de la résidence soit la même que celle de l'agrandissement ;

**ATTENDU QUE** les aménagements s'harmonisent avec la topographie naturelle du terrain; il ne devrait pas y avoir aucun remblai ou déblais de manière à rendre la topographie du terrain nulle et sans relief ;

**ATTENDU QUE** le comité recommande de prolonger le revêtement mural jusqu'au sol sur les deux façades visibles (latérales) afin de camoufler les pieux utilisés pour la construction de l'agrandissement ;

**ATTENDU QUE** le comité exige au demandeur que les travaux relatifs à la toiture de la résidence soit faite avant la fin de l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE :

R-81-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la demande pour un permis de construction d'un agrandissement au 1747, rue Dublin.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**21- OFFRE DE SERVICES DE LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION  
INC**

La Société Mutuelle de Prévention inc propose une entente de services pour l'élaboration d'un programme de prévention selon les éléments du plan d'action SST.

Pour réaliser ce mandat, un montant forfaitaire de 7920.00\$ plus les taxes est demandé. Ce montant inclut deux déplacements pour la réalisation du mandat : un déplacement pour la collecte des informations nécessaires et un déplacement pour la présentation du résultat final.

Les honoraires sont payables sur facturation dans les 30 jours suivant la date de la réception de celle-ci.

R-82-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness accepte l'offre de services de Société Mutuelle de Prévention au montant de 7 920.00\$ plus les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**22- REPRÉSENTANT DANS LE DOSSIER DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DU TRAVAIL**

Considérant que la municipalité a reçu un avis d'audience du Tribunal administratif du travail de Drummondville ;

R-83-04-2016 Proposé par le conseiller François Parent



Que le conseil de la municipalité d'Inverness mandate la firme Therrien Couture avocats pour la représenter lors de l'audience du Tribunal administratif du travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**23- RENOUVELLEMENT DE LA FORMATION CARDIO-SECOURS DEA**

Considérant que la certification des participants arrive à échéance en avril prochain.

R-84-04-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness défraie les coûts de renouvellement de la formation cardio-secours/DEA pour un minimum de 12 participants au coût de 469.55 \$ + taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**24- ACHAT D'UN HORODATEUR POUR LE GARAGE MUNICIPAL**

Afin de faciliter la cueillette de données des heures travaillées par les employés du garage municipal, l'achat d'un horodateur s'avère de plus en plus indispensable. Après recherche auprès de certains fournisseurs, le coût moyen de cet appareil est de 500.00\$.neuf

R-85-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness accepte de faire l'achat d'un horodateur d'une valeur approximative de 500.00\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**25- CORPORATION DES CHEMINS CRAIG ET GOSFORD**

Un représentant de la municipalité d'Inverness est demandé lors des réunions qui auront lieu au cours de l'année.

R-86-04-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness nomme Madame Joannie Lamothe comme représentante de la municipalité d'Inverness pour assister aux réunions de la Corporation des chemins Craig et Gosford et que celle-ci informe le conseil des projets qui sont discutés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**26- DEMANDE CONCERNANT LA FÊTE DES PARCS**

À la suite d'une rencontre entre professionnels en loisir de la MRC de l'Érable, les gestionnaires des camps de jour de la MRC désirent s'associer pour offrir aux enfants une grande fête qui soulignera la fin de l'été 2016. Cette journée aurait lieu à Plessisville au mois d'août 2016. Si une majorité des municipalités appuie ce projet, une demande d'aide financière pourra être déposée à la MRC de l'Érable.

R-87-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Séance ordinaire du 4 avril 2016

Que le conseil de la municipalité d'Inverness appuie le projet de la Fête des parcs pour les camps de jour de la MRC de l'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**27- DEMANDE DE SOUTIEN MARCHÉ DE NOËL ÉRABLE ARTHABASKA 2016**

Pour la réalisation de cet événement, qui sera tenu dans les serres de la Jardinerie Fortier, l'organisme sollicite une participation financière de 250.00\$. L'implication de la municipalité sera soulignée dans les outils d'information, de promotion et lors de l'activité pour donner une bonne visibilité.

R-88-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de verser 250.00\$ pour la tenue de l'événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**28- EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

R-89-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil municipal d'Inverness embauche Monsieur Martin René à titre de responsable des travaux publics selon les conditions établies entre les parties.

Que le conseil de la municipalité d'Inverness autorise le maire Monsieur Michel Berthiaume et la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe à signer l'entente de travail avec le responsable des travaux publics.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**29- INVITATION AU SOUPER BÉNÉFICE ANNUEL D'O.R.A.P.E.**

Suite à l'invitation de l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable à son 8<sup>ième</sup> souper bénéfice annuel sous la présidence d'honneur de M. Paul Gagné

R-90-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité devienne partenaire de l'événement en contribuant au « Forfait table d'hôte » pour un montant de 100.00\$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**30- DEMANDE D'UTILISATION DES LIEUX PAR LE FESTIVAL DU BŒUF**

Le Festival nous demande d'utiliser des lieux spécifiques :

- **Cour de l'École Jean XXIII** : stationnement de motorisés.
- **Terrain de balle** : stationnement de motorisés.
- **Poste de pompiers** : Le poste de pompiers sert d'endroit où les agents de sécurité peuvent aller se reposer pour une courte période de temps.
- **Ecole Jean XXIII** : Le gymnase du vendredi 2 septembre en soirée au dimanche 4 septembre 2016 pour loger les agents de sécurité pour qu'ils puissent y dormir.
- **Terraine vacant derrière la Galerie d'art de Denis Gagnon** : stationnement pour les automobiles.

Il nous demande aussi de l'aider à nommer un responsable des préposés au stationnement ainsi qu'à l'engagement des placiers pendant les festivités. Ces derniers seraient payés par la municipalité et le Festival du Boeuf nous rembourserait les salaires versés.

R-91-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le Festival du Boeuf puisse utiliser le terrain de balle comme stationnement de motorisés, le poste de pompiers et le gymnase de l'École Jean XXIII afin que les agents de sécurité puissent s'y reposer et dormir le jour comme la nuit ainsi que le terrain vacant derrière la galerie d'art de Denis Gagnon comme stationnement des automobiles.

Que la municipalité d'Inverness s'occupe de rémunérer les placiers au stationnement pendant les festivités et qu'une facture soit acheminée Festival du Boeuf par la suite.

Que la municipalité d'Inverness collabore avec le Festival du Boeuf pour trouver une personne responsable des préposés au stationnement.

Que le Festival du Boeuf puisse utiliser la cours de l'école Jean XXIII comme espace de stationnement si elle est disponible.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

### **31- VARIA**

#### **A. Intervention dans un cours d'eau : Dossier 704-181**

R-92-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Qu'en vertu de la loi sur les compétences municipales, que la demande de M. Michel Tanguay pour l'entretien de cours d'eau du dossier 704-181 soit transmise à la MRC de l'Érable

Que les coûts reliés à la demande de M. Tanguay soient entièrement à la charge du demandeur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

#### **B. Soumission pour la fourniture de l'abat poussières**

Considérant que la municipalité prévoit mettre du chlorure de magnésium sur les chemins municipaux à l'été 2015;

R-93-04-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission #5432 de SEBCI pour la fourniture du chlorure de magnésium au prix de .2780\$ par litre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

#### **C. Pacte rural 2014-2019**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité s'est engagée à réaliser la démarche de réflexion et de consultation demandée dans le cadre du pacte rural 2014-2019 de la MRC de l'Érable;

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus, soit l'identification des forces et des faiblesses de la municipalité ainsi que la détermination des principaux objectifs de développement et des projets en lien avec ces dernières;

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation réalisée dans la communauté en regard des éléments précédemment mentionnés;

**IL EST RÉSOLU ET :**

R-94-04-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard,

Que la municipalité d'Inverness adopte et dépose pour approbation à la MRC de l'Érable les documents suivants :

- Identification des forces et des faiblesses de la municipalité
- Plan d'action de la municipalité
- Description de la démarche de consultation réalisée dans la communauté

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**D. Demande d'appui des pompiers d'Inverness**

R-95-04-2016 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le conseil de la municipalité appuie les pompiers d'Inverness dans sa démarche de représentation auprès du conseil des maires de la MRC de l'Érable concernant la réflexion stratégique sur le développement du service incendie de la MRC de l'Érable 2015-2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**E. Travaux de balayage des rues du village, des intersections des rangs, et des ponts**

R-96-04-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness accepte l'offre de services de Germain Daigle Excavation au coût de 89.00 \$ de l'heure pour les travaux de balayage des rues du village, des 14 intersections des rangs et des 7 ponts de la municipalité.

Que le balayage ait lieu le plus tôt possible en avril.

**F. Travaux de réparations sur les chemins municipaux**

Le conseil souhaite que les travaux de niveleuse se fassent le plus tôt possible.

**32- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**33- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R-97-04-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la séance soit levée à 21h00

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale /  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

Séance ordinaire du 4 avril 2016

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

---

Secrétaire-trésorière